

Geneviève Fioraso : "Notre objectif, faire disparaître 5 800 spécialités de master"

LE MONDE | 30.01.2013 à 12h26 • Mis à jour le 30.01.2013 à 16h52 Propos recueillis par Nathalie Brafman



La future loi sur l'[enseignement supérieur](#) et la recherche, qui devrait être présentée le 6 mars en conseil des ministres, prévoira un large volet sur la simplification de l'offre de formations destinée aux étudiants, jugée trop "*foisonnante*" et "*illisible*" par Geneviève Fioraso. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite [diviser](#) par dix le nombre de mentions de master. Cette mesure est d'autant plus importante, selon elle, que la France a "*moins d'étudiants que les autres pays européens au niveau master*".

Comme pour l'offre de licences, [vous](#) estimez qu'il y a beaucoup trop de masters en France. Quel est le chiffre exact ?

D'abord, il faut [savoir](#) de quoi l'on parle. En France, il y a deux sortes de diplômes de master. Le premier est le diplôme national de master (DNM), il est délivré dans les universités, habilité par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il concerne 296 000 étudiants. Ensuite, il y a les diplômes qui confèrent le grade de master, dont la formation est reconnue par le ministère. Ils sont délivrés par [Sciences Po](#), les Instituts d'études politiques (IEP) en région, les écoles de commerce ou d'ingénieurs. Ils concernent 197 000 étudiants.

Rien que pour les DNM, qui représentent donc 60 % du total, il existe 7 700 masters dont 1 841 en mentions et 5 806 en spécialités ! Avec des intitulés difficilement lisibles : "Master en [arts](#), lettres, langues, mention : langues appliquées, spécialité : langues de spécialité, corpus et traductologie"... Si j'ajoute en plus les intitulés des cursus que nous habitons dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs et les IEP, nous arrivons à un chiffre quasiment supérieur à 10 000. C'est complètement fou !

Comment en est-on arrivé là ?

Avant le passage au licence-master-doctorat (LMD), existaient le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), diplôme bac + 5 plutôt professionnalisant, et le diplôme d'études approfondies (DEA), plutôt orienté vers la recherche. Il y en avait déjà beaucoup. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale de 2000 à 2002, a eu raison de [faire entrer](#) la France dans le processus de Bologne [*le LMD et la création de [crédits communs à tous les établissements d'Europe](#)*]. Mais après 2002, il n'y a pas eu de suivi sur le terrain. Conséquences : il y a eu une multiplication des diplômes de master liés aux recherches de tel ou tel enseignant, à tel endroit, dans telle université. Personne n'a maîtrisé le processus et chacun a créé ses masters. Il y a eu un défaut de l'Etat stratège et régulateur.

Résultat : aujourd'hui, l'offre de formations est antidémocratique. Car ceux qui n'ont pas le déclic, à proximité ou dans leur réseau social, sont toujours les mêmes : les jeunes issus de milieux modestes.

Comment allez-vous faire pour réduire le nombre de masters ?

La loi prévoira de passer de l'habilitation à l'accréditation des établissements par le ministère. Seuls les diplômes figurant dans une nouvelle nomenclature nationale pourront être délivrés par ces universités accréditées. Dans un premier temps, notre objectif est de diviser par dix le nombre de mentions et de faire disparaître 5 800 spécialités. Il faudra compter un ou deux ans avant d'aboutir. Le plus important est d'engager cette réforme de façon qualitative. Pas question de faire une RGPP [*révision générale des politiques publiques*] des formations. Notre démarche est inverse : du dialogue et de la confiance mais de l'exigence.

En réduisant ainsi le nombre de masters, n'y a-t-il pas un risque d'appauvrissement de la formation ?

Là n'est pas du tout notre intention. Cette politique ne modifiera pas l'intégrité de la formation. Nous n'allons pas supprimer des matières rares mais importantes. Peut-être y aura-t-il néanmoins de la mutualisation. Notre objectif n'est pas malthusien : nous voulons au contraire former davantage de jeunes au master.

Mais n'existe-t-il pas des masters inutiles ?

Je n'ai pas à critiquer le contenu des masters. J'ai confiance en la qualité de l'enseignement. L'université est le seul endroit où la formation est irriguée par la recherche.

Quelle sera votre politique pour les masters qui n'accueillent que quelques étudiants ?

Si l'on met de côté les matières rares, qui doivent être mutualisées entre les universités, il faudra évidemment s'interroger sur le socle de formation des masters qui ont des effectifs trop faibles. Souvent il est trop étroit, mal adapté et pose des problèmes en termes de débouchés.

L'offre pléthorique n'a-t-elle pas aggravé aussi la perte d'attractivité de l'université ?

Sans aucun doute : une offre aussi confuse ne donne pas confiance. Au Salon APB [*Admission post-bac*], j'ai demandé à des jeunes titulaires de baccalauréats scientifiques pourquoi ils étaient allés en IUT et pas à l'université. Ils m'ont fait deux réponses : un meilleur encadrement et un intitulé de formation beaucoup plus clair.

Cette confusion est-elle aussi problématique vis-à-vis des employeurs ?

Ceux qui ressentent le besoin d'embaucher un troisième type de jeunes, en dehors des ingénieurs et des diplômés d'écoles de commerce, avec de la créativité, du recul et de l'analyse, sont totalement perdus. Je suis convaincue que cette simplification aidera aussi à l'employabilité des masters.

Dans les domaines scientifiques, technologiques et de la santé, les masters ont bien réussi la fusion entre DEA et DESS : à 47 %, ce sont des masters indifférenciés où la formation est mixte. En revanche, il y a un retard dans trois domaines : droit-éco-gestion, où 29 % des masters intègrent les dimensions recherche et professionnalisation ; en SHS (sciences humaines et sociales), le chiffre tombe à 15 % ; et c'est bien pire en arts-lettres-langues, où il n'y a que 9 % des masters qui allient recherche et professionnalisation. Lorsque l'on se penche sur l'employabilité de ces masters-là, elle est moins importante.

Pensez-vous vraiment qu'en simplifiant les intitulés des masters SHS ou arts-lettres-langues, l'insertion professionnelle sera meilleure ?

Il ne faut pas avancer mesure par mesure mais bien en les cumulant toutes : il faut ainsi doubler l'alternance d'ici à 2020 [*c'est-à-dire faire en sorte que 8 % des étudiants entrent en alternance*], proposer des cours en ligne et un enseignement mieux encadré, une meilleure orientation des titulaires de baccalauréats technologiques et de bacs professionnels. Tout cet ensemble permettra de requalifier l'offre et la rendre plus lisible.

Selon les prévisions, en 2015, 600 000 étudiants prépareront un master. Faut-il encourager les jeunes à atteindre ce niveau d'études ?

Oui, absolument, d'autant qu'en France, nous avons moins d'étudiants qui ont un bac + 5 que les autres pays européens. Par ailleurs, plus on avance dans les études, moins les jeunes issus des catégories sociales les plus modestes sont nombreux. En master, les enfants d'employés représentent 9,7 % et ceux d'ouvriers 7,5 %. Or, ils sont respectivement 13,7 % et 12,2 % en licence. En doctorat, ils ne sont plus que 6 %. Ces catégories socioprofessionnelles représentent 23 % de la population active. Ces chiffres prouvent bien que nous ne sommes pas dans un système satisfaisant en termes de démocratie.

Néanmoins, détenir un master est-il un gage de meilleure insertion professionnelle ?

C'est certain : pour les diplômés 2009, l'insertion professionnelle est de 91,4 %.

Lire aussi (en édition abonnés) : [Master et mastère, deux options pour spécialiser ses études](#)

Propos recueillis par Nathalie Brafman

Lexique

Master pro et master recherche

De la même façon que le diplôme d'études approfondies (DEA) et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) se différenciaient dans leur finalité, le master se décline le plus souvent en deux versions. Le master pro est censé offrir une formation professionnalisante se suffisant à elle-même. Il peut être proposé en alternance et comporte des stages en entreprise. Le master recherche vise, quant à lui, à préparer les étudiants au doctorat. Les enseignements sont orientés vers un apprentissage de la recherche, et les stages s'effectuent plutôt en laboratoires.

Dans les faits, cette différence tend à s'amenuiser, d'autant plus que des unités professionnelles ont été introduites dans la plupart des masters recherche. Les diplômés de ces cursus sont d'ailleurs tout à fait employables à la sortie et il n'est pas rare que des détenteurs de masters pro s'orientent finalement vers la recherche... Un changement de cap est par ailleurs possible entre un master 1 et un master 2, à tel point que certaines universités ont décidé d'abandonner cette différenciation.

Master et mastère

Contrairement au master, diplôme national habilité au terme d'une longue procédure par le ministère de l'enseignement supérieur et sanctionnant un cursus de 120 crédits (quatre semestres), le mastère spécialisé est un label créé par la Conférence des grandes écoles (CGE) qui a pour objet d'apporter une spécialisation à des diplômés d'écoles (bac + 4 ou bac + 5). L'appellation MS (pour mastère spécialisé) est d'ailleurs déposée à l'Institut national de la propriété intellectuelle.

Il existe également des mastères ou des mastères pro qui sont délivrés, quant à eux, par des écoles mais ne bénéficient d'aucune accréditation par le ministère. Certains établissements jouent sur cette ambiguïté et nombreux sont les étudiants convaincus qu'un tel mastère leur offre une équivalence avec les titres de l'université, ce qui n'est absolument pas le cas. Prudence, donc...